

1 Sur votre agenda

Vélorution le samedi 17 Mars 16h00

Départ place de la Comédie 16h00.

Manifestation festive, décontractée, militante. À Montpellier, un Samedi du mois (souvent le premier, mais ...), les vélos se montrent, car c'est Vélorution.

2 Éditorial

Du président, Luc Nourigat

Sur fond de campagne Il ressort de la campagne électorale qui se déroule actuellement une impression de malaise, ou de malentendu. Le thème de l'environnement est tantôt sur le devant de la scène, puis aussitôt après complètement oublié. Comme si, quelque soit le bord politique, il faut afficher une préoccupation environnementale pour rassurer les familles, mais dans le fond ce n'est pas ça l'important ! Notre action est de montrer qu'il est possible de circuler autrement. Ainsi, nous participerons à la Vélorution organisée le 17 Mars 2007. Pourquoi de 17 Mars ? C'est que cette manifestation a lieu dans le cadre de la semaine de l'environnement, organisée par les associations L'Ouvre Tête, L'Autruche, le GNUM, la DIFED, du 12 au 17 Mars. Cette Vélorution sera suivie d'un apéritif fanfare sur l'Esplanade, et la clôture de la semaine aura lieu le soir à la salle Victoire2 à Saint Jean de Vedas. Comment mieux montrer que les problèmes l'environnement sont devenus une préoccupation quotidienne et essentielle ?

3 Un itinéraire de loisir pour le printemps

Cet itinéraire est intéressant, car il permet le contournement de Montpellier par l'ouest. Il peut être effectué en entier ou par morceaux, car la totalité de la boucle décrite fait plus de 42 km. Il est nécessaire de disposer d'un Vtt, ou d'un vélo offrant de bonne capacité de circulation dans des chemins ; il faut même franchir la Mosson à gué, ce qui est déconseillé je pense les jours de crue !

C'est un parcours agréable, qui fleurte (flirte ?) avec la campagne. Il mériterait une meilleure viabilité et un balisage, d'autant plus que les extensions sont multiples ; la garrigue de Tamarau, la "montagne" de la Gardiole, le canal du Midi et le littoral.

De Montpellier, il faut rejoindre la piste cyclable de Lavérune, le long de la D5 (qui se prolonge vers Pignan Cournonterral). Ensuite, on traverse Lavérune, pour rejoindre le bas de Saint Jean de Vedas, Saint Jean le Sec et le péage de l'autoroute, que l'on traverse par un passage inférieur.

Ensuite, en approchant par un chemin le fleuve de la Mosson, le cycliste se transforme en vttéiste ; il faut traverser la Mosson à gué dans guère plus de 10 cm d'eau, mais sur un sol irrégulier ! La localisation de ce gué est la principale difficulté de l'itinéraire.

Le parcours se poursuit sans difficulté par les pistes cyclables desservant Villeneuve lez Maguelonne, Maguelonne et la route du bord de mer rejoignant Palavas. De cette cité, le retour sur Montpellier par le Lez est maintenant un classique, même si la rénovation de ce parcours engagé par le Conseil Général traîne un peu.

Description détaillée : Pour rejoindre la piste de Lavérune depuis Montpellier, par exemple du Mas de Tesse avenue de Lodève : du feu au lycée, partir vers l'ouest rue de la Taillade, passer l'avenue de la Liberté sur le pont, tourner tout de suite après à droite rue François Dezeuze, puis poursuivre rue du Pont de Lavérune. Cette rue très longue passe sous la voie expresse, puis franchit une bosse et redescend vers un petit rond-point (A. Yerzin), puis toujours tout droit déjà presque en campagne après l'IRTS, vers le château Bon. Elle descend ensuite vers le rond-point Maurice Genevaux (de Lavérune). A droite, nous trouvons un passage inférieur pour franchir ce nœud routier, et nous rejoignons la piste cyclable de long de la D5. Poursuivre vers Lavérune, au grand rond-point, prendre dans le village avenue de la Mosson, et au bout de 200 m, tourner perpendiculairement à gauche dans la rue de la Chicanette ; au bout, prendre à droite rue du Mas St Roch, puis poursuivre rue du Gua et rejoindre l'avenue du Mas de Tourtorel qui vous conduira jusqu'à St Jean de Védas, en prenant à main gauche au seul carrefour rencontré. Passer un petit pont (Mas de Tourtorel) et remontant sur la RN 113 ; la traverser (quartier Ségalies), passer sous l'ancienne voie ferrée, et en haut au carrefour, prendre un chemin de terre qui part vers la droite (après la 1ère à droite qui est une rue parallèle à la 113). Au bout de 600 m, prendre un chemin à gauche qui vous ramène vers les lotissements de St Jean le Sec ; prendre à droite un sentier (il y a par là un espèce de parcours nature) qui rejoint le lotissement suivant (allée du Val des Garrigues), continuer sur un chemin à droite, puis tout de suite à gauche rejoindre la rue des Asphodèles, puis emprunter à droite la rue du Mas de Magret. C'est facile, en fait, vous contournez les zones bâties en vous dirigeant vers le péage de l'autoroute A9. La rue du Mas de Magret passe sous l'autoroute ; juste après le passage inférieur, prendre un chemin carrossable à droite qui remonte, et redescend vers des maisons isolées (Mas de Magret) ; là, on suit un étroit sentier en remontant la Mosson sur à peu près 200 m ; dans le sous-bois (ripisylve) à gauche, des traces de passages, il faut découvrir un gué, passage où la Mosson est peu profonde ; vous prenez de l'élan, passez dans une gerbe d'eau, et sans perdre de la vitesse, remontez un talus raide sur l'autre rive ; vous êtes dans la garrigue ; à droite, vous apercevez au loin sur une hauteur un espèce d'entrepôt qui va vous servir de guide ; passer à proximité de cette bâtisse et rejoignez la RD185 ; prendre à gauche et passez le fameux "pont de Villeneuve", enjambant la RN112 en face de la prison ; en continuant, vous trouverez une piste cyclable qui vous emmène à Villeneuve les Maguelonne ; à Villeneuve, passer le premier rond-point, continuer la piste cyclable vers Palavas, puis tourner à droite au niveau du camping de l'Arnel, pour prendre une rue qui longe des campings déserts, puis se prolonge en chemin ; ce chemin vous mène au bord de l'étang, vous continuez sur un sentier de randonnée,

avant de rencontrer la RD185e2 que vous emprunterez à gauche jusqu'au parking de l'abbaye de Maguelonne ; le retour se fait par la plage (variante par le canal coté mer) jusqu'à Palavas, qu'il faut traverser tout droit jusqu'à la traversée du Lez, retour à Montpellier par Lattes (dans Lattes, j'aime bien arriver par la maison de la nature, passer ensuite devant la mairie, puis la zone piétonne du centre ville, il y a un souterrain qui rejoint Port Ariane, avant de revenir au Lez au Mas de Civade).

4 Vélorution(s)

Une Vélorution chasse l'autre. Le Samedi 3 Février, Vélorution sympathique et très familiale. On regrette l'absence des étudiants qui mettaient pas mal d'animation et une faible couverture médiatique de cet événement considérable.

Photos disponibles à l'adresse

<http://jfvilarem.free.fr/velorution>



Départ de la Vélorution, avenue de Maguelonne.



La Vélorution, route de Toulouse.



La Vélorution le long de la ligne 2 du tram.

En régime stable, nous devrions organiser une Vélorution chaque premier Samedi du mois. Mais de l'avis des participants, après avoir placé la barre haut, il faut se donner les moyens de bien réussir ces manifestations (tout en maintenant une pression régulière).

Cependant, la prochaine est fixée au milieu du mois, **ce Samedi 17 Mars, départ fixé à 16h** (attention, horaire non standard) organisée par les associations L'Ouvre Tête, L'Autruche, le GNUM, la DIFED, du 12 au 17 Mars. Cette Vélorution sera suivie d'un apéritif fanfare sur l'Esplanade

4.1 Couloirs de bus autorisés aux vélos !

Enfin ! La mairie a officialisé une pratique des cyclistes : les couloirs de bus partagés : notamment Cours Gambetta, mais aussi rue de la Saunerie, et peut-être ailleurs ? Ce partage des voies est matérialisé par un panneau classique et aussi par un marquage au sol. Donc ce qui était impossible, il y a peu, devient autorisé. C'est très encourageant. Encore un effort et on pourra oublier la trop fameuse avenue de Lodève et son séparateur meurtrier.



La Vélorution le long de la ligne 2 du tram.

4.2 Un témoignage

Bonsoir à tous,

Pour une une fois ce n'est pas "le gentil cycliste victime de l'agressivité des bagnolars abrutis" qui vous parle, mais : un automobiliste de 40 ans (22 ans de permis B, aucun accident provoqué) ET cycliste responsable (34 ans de cyclisme au quotidien ou quasiment, aucun accident provoqué ni subi SAUF à cause d'un chien non tenu en laisse à... Montpellier), soucieux d'un partage équitable de la voirie, et du respect du code de la route par tous. Tous ? Tous.

Après quelques années à Vélocité je vous ai quittés par manque de temps pour assister aux réunions et/ou contribuer à la mailing list mais je suis toujours très attentif à tout ce que vous faites pour faire bouger les lignes. Je pense que vous serez donc intéressés par cette histoire.

Cette fois donc, je suis désespéré. Je pense que tous nos efforts pour promouvoir le vélo en ville à Montpellier sont sapés à la base par une quantité croissante de "cyclistes" irresponsables et idiots et qui mettent en péril l'image même du vélo en tant que transport d'avenir par un comportement débile.

En effet, j'ai failli renverser une jeune femme à vélo ce soir, en conduisant mon automobile, et ce, au coin de ma rue. Mais bien qu'ayant réussi à éviter la collision, et donc le pire, c'est le comportement et la réaction de cette personne qui m'a mis hors de moi.

Je remontais à faible vitesse (pas plus de 40 km/h) dans le sens sud-nord la route de Mende à 19h15 (nuit noire, donc, et pluie fine) en voiture en compagnie de mon épouse et arrivé à hauteur de la Cité U de Boutonnet j'ai mis mon clignotant pour tourner à droite un peu plus loin dans ma rue, la rue du Pré aux Clercs. Personne derrière moi ; pas de cycliste dans la piste unidirectionnelle montante ; personne ne débouchant de la rue du Pré aux Clercs à pied : parfait, je vire. Au dernier moment, panique : face à face avec une jeune femme en vélo, sans éclairage ni catadioptrés, et circulant à contresens dans la piste, dans le sens nord-sud. Coup de frein sur la chaussée mouillée, glissade, petit coup de volant ajusté pour venir mourir en butée contre le bord du trottoir et éviter le vélo. OUF.

Encore sous le coup de l'émotion, j'ouvre ma vitre pour faire remarquer à cette personne sa double infraction au code de la route (contresens et pas d'éclairage) et surtout le fait qu'en agissant ainsi, elle met stupidement sa vie en danger.

Et que croyez vous qu'il advint ? Je me suis fait insulter ! Je cite : "tu pues et tu pollues avec ta bagnole, les conducteurs de bagnoles c'est tous des assassins, la loi Badinter dit que dans tous les cas c'est le véhicule le plus gros qui doit faire attention, cette piste est bi-directionnelle et j'ai le droit de rouler sans éclairage car il y a l'éclairage public, j'en ai marre des bagnoles, c'est mon deuxième vélo, le précédent a été détruit quand je me suis fait renverser par un connard dans ton genre la dernière fois, de toute façon tu te crois tout permis parce que je suis une femme et que t'es un mec...(et j'en oublie)".

Voilà. J'ai déjà signalé à maintes reprises à Vélocité le caractère extrêmement dangereux de ce carrefour. Cette situation s'y produit au moins 20 fois par jour. Heure d'hiver et absence d'éclairage sur 90

Récemment en rentrant de l'école avec mon fils (lui à pied, moi tenant mon vélo à la main) nous avons trouvé là les pompiers qui évacuaient un cycliste, dont le vélo plié en 4 gisait sur le bitume. J'ai questionné les pompiers : collision entre ce cycliste (circulant à contresens dans la piste) et un véhicule sortant de la rue du Pré aux Clercs.

Vous n'êtes pas sans savoir les conséquences morales et pénales que peut avoir, pour un automobiliste, même n'ayant pas commis de faute ni d'infraction au code de la route, le fait de renverser et de blesser un cycliste, même un cycliste ayant commis une ou plusieurs infractions...

Il faut faire supprimer cette piste cyclable de la route de Mende entre le giratoire "de l'olivier" au-dessus de la Croix de Boutonnet et le Shopi (carrefour route de Mende / avenue Justice de Castelnaud. Loin d'être un aménagement sécurisant (car dans le sens montant, elle ne sert franchement à rien, n'étant pas séparée de la chaussée), elle incite les cyclistes venant de l'UPV et de l'USTL et regagnant le centre-ville à l'emprunter à contresens en raison d'un aménagement complètement foireux du carrefour Truel/Mende/Justice. Il n'y a déjà aucune visibilité au carrefour route de Mende / rue du pré aux Clercs (où se trouvent une dizaine de grands immeubles et une école => fort trafic) pour les automobilistes. Si en plus un cycliste non éclairé et circulant à contresens se trouve mêlé à un franchissement de carrefour délicat en raison du trafic, de la pluie ou de la nuit (ou des trois), impliquant des conducteurs moins habitués au problème, il y laissera sa peau, un jour ou l'autre. ...

Bien sincèrement à vous, Nicolas

Ndlr : Après avoir hésité, j'ai mis ce commentaire non expurgé. Il traduit une forme d'incivilité, voire plus, qui est assez courante chez les cyclistes. Devons nous fustiger ce genre de comportement, et proposer comme solution la « suppression d'une piste cyclable » ? Je n'en suis pas certain. Sans doute l'aménagement de la route de Mende à cet endroit est à revoir, sans doute les cyclistes ne devraient pas : 1. rouler sans éclairage 2. emprunter des pistes à contresens. 3. engueuler les automobilistes.

Mais au delà ?

La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. Numéro 88 Décembre 2006 : Le vélo c'est la santé. Relations entre vélo et travail. 5 numéros par an, 14 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 12 rue des Bouchers 67000 Strasbourg

Avis aux adhérents

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte simple, évitez si possible les formats propriétaires du genre word ou autre) à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble) en général le Vendredi soir à 18h30. Si vous voulez être certain d'assister à une réunion, téléphonez ou consultez le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent :

Nom	Adresse	Remise
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier	7% sur accessoires.
Sibade	7 rte de Lodève, Celle-neuve	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	10%
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	pas de remise

L'association qui vous aide à réparer un vélo

VieuxBiclou	22 rue Lamartine, Montpellier	voir site
-------------	-------------------------------	-----------

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 8 rue des Orchidées, 34000 Montpellier .

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
8 rue des Orchidées
34000 MONTPELLIER

Destinataire :

VÉLOCITÉ
LANGUEDOC

La ville sans contraintes.

Vélocité Languedoc
8 rue des Orchidées
34000 Montpellier FRANCE
Tél. : 04 34 00 71 10 ou 04 67 58 47 59
<http://montpellier.fubicy.org>
e-mail : montpellier@fubicy.org

Nom(s): Prénom(s):

Adresse:

Code postal: Ville:

E-mail:

Téléphone:

Ne pas jeter sur la voie publique.

J'adhère à l'association loi 1901 "Vélocité Languedoc" pour un an au tarif:

Normal (8 euros) Étudiant, chômeur (5 euros)

Couples, mariés ou non (12 euros) Soutien (16 euros)

Libellez votre chèque au nom de : "Association Vélocité Languedoc". Vous recevrez les derniers numéros de notre bulletin, une carte d'adhérent qui vous permettra d'obtenir des réductions de 5 à 10% chez certains marchands de cycles, et vous serez abonné au bulletin pendant un an (soit 4 numéros).